

Charles Conte nous invite à poursuivre dans ce numéro l'approche du peuple et de la langue berbères que nous avons engagée dans le précédent numéro de *Diasporiques* grâce aux contacts qu'il avait pris avec Aurore et Fodil Kessaï. Ce dernier avait alors dressé un panorama de la présence berbère dans une vaste aire culturelle nommée *Tamazgah*, allant de l'ouest de l'Égypte aux îles Canaries, du Sahara à la Méditerranée, et comprenant quelque 30 millions de Berbérophones, sans compter les 2 ou 3 millions d'entre eux vivant en Europe et principalement en France¹. Lui-même et sa fille Aurore nous permettent de faire un pas de plus dans la connaissance de la langue berbère et dans la prise de conscience de la carence déplorable de son enseignement dans notre pays.

Azul ! autrement dit « Bonjour » en *tamazight* !

Fodil Kessaï

Fodil Kessaï
est docteur
de l'Inalco et
coordinateur
d'un dictionnaire
électronique de
berbère avec
annotations
étymologiques.

La langue berbère se diversifie en plusieurs variétés dialectales pratiquées dans différentes régions et isolats du monde, dont l'importance démographique va de quelques centaines à plusieurs millions d'individus.

UNE RECONNAISSANCE RÉCENTE ET ENCORE FRAGILE

Partout en situation minorée, le berbère est longtemps resté sans aucune reconnaissance institutionnelle. Son statut a pourtant connu de sensibles améliorations ces dernières années, suite à la lutte et la pression constantes de la militance berbère. Au Mali et au Niger c'est désormais une langue nationale, enseignée depuis 1966 ; en Algérie elle est enseignée depuis 1995, elle a été reconnue comme langue nationale en 2001 et enfin comme langue officielle en 2016 ; au Maroc elle est enseignée depuis 2003 et a été reconnue

comme langue officielle en 2011 ; en Libye elle est, à titre officieux, langue régionale depuis 2011.

Ces dispositions statutaires restent néanmoins précaires dans ces pays et il faudra sans doute de nombreuses années pour que leurs effets soient consolidés. Les politiques linguistiques des pays concernés sont en fait peu favorables à la promotion de cette langue. Elles tendent même à la maintenir dans un certain « *statu quo* ». Les États nord-africains, idéologiquement arabo-islamiques, sont portés à considérer les Berbères comme « des ennemis de la Nation arabe et des instruments du colonialisme et de l'imperialisme » et ceux du Sahel, comme le Mali ou le Niger, nourrissent un ressentiment à l'égard de leurs « anciens maîtres blancs », les Touaregs.

Le berbère n'est pas reconnu en Mauritanie, en Tunisie et en Égypte, pays où il est sérieusement menacé de disparition. Salem Chaker craint

¹ *Le Monde berbère*, p. 36-40, *Diasporiques* n°55, octobre 2021.

même que ce processus d'extinction touche tout le domaine berbère : « Je considère que, dans le cadre des États-nations nord-africains actuels, sans un statut de très large autonomie les Berbérophones sont condamnés à disparaître. C'est très explicitement ce qu'ont programmé, dès les indépendances, les différents régimes qui y sont en place, au travers de leurs politiques linguistiques, culturelles et économiques ».

LA LANGUE PARLÉE

Le berbère – ou *tamazight* – est une langue de la famille linguistique chamito-sémitique (ou afro-asiatique), historiquement présente dans huit pays d'Afrique (Algérie, Maroc, Libye, Mauritanie, Tunisie, Mali, Niger, Oasis de Siwa en Égypte) et aux îles Canaries (jusqu'au xvi^e siècle, chez les Guanches).

Langue commune, elle existe en tant qu'unité structurale profonde (grammaire et fonds lexical communs) mais elle n'est pas une langue véhiculaire et encore moins un standard. Elle s'exprime et se pratique à travers ses variantes (chaoui, chleuh, kabyle, rifain, touareg, etc.). La compréhension mutuelle (parfois aisée ou au contraire très difficile) est fonction de la proximité géographique et des relations entre communautés.

LA LANGUE ÉCRITE

Bien qu'essentiellement de tradition orale, les Berbères possèdent, depuis plus de deux millénaires, leur propre système d'écriture, appelé libyco-berbère ou *tifinagh*. Il s'agit d'un système alphabétique (consonantique) aux usages

traditionnellement assez restreints (funéraires, symboliques ou ludiques). Son usage a complètement disparu en Afrique du Nord mais le *tifinagh*, dont la forme saharienne est supposée être l'ancêtre, est toujours utilisé chez les Touaregs. Il a connu, sous des formes adaptées, une certaine extension dans les milieux kabyles et marocains. C'est dans les années 1970 que l'Académie berbère l'a réintroduit et fait connaître à une plus grande échelle. L'alphabet a été augmenté et réaménagé pour s'adapter aux diverses variantes de la langue. L'Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique (IRCAM) a ensuite repris ce *néo-tifinagh*, l'a complété puis a créé une police de caractères normalisée (Unicode, ISO 15924).

Le *tifinagh* fait désormais partie du patrimoine scripturaire berbère et a une valeur symbolique chez les Berbères. Pour certains, il représente la graphie berbère par excellence. Le Maroc l'a choisi depuis 2003 comme système graphique officiel pour cette langue. Il est couramment utilisé de nos jours en Libye.

On utilise également un alphabet moderne à base de caractères latins, initié au début du xix^e siècle par les premiers berbérissants français. Il a depuis été l'objet de diverses adaptations. C'est cette forme, simple et pratique, qui est actuellement la plus employée. Elle est adoptée surtout par les Kabyles, la communauté scientifique et les institutions d'enseignement du berbère en Algérie et en Europe ainsi qu'en Amérique du Nord. Les États maliens et nigériens l'ont également choisie officiellement, et elle est largement utilisée en Afrique du Nord. ☺